

UNPI Poitou-Charentes

UNION NATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

MONSIEUR JULIEN SOURD
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
CFDP

17, Cours du Chapeau Rouge
33000 BORDEAUX



Royan, le 8 Décembre 2007

Courrier recommandé avec AR.

Monsieur le Président et Commissaire Enquêteur,



Veillez trouver, ci-joint, le procès-verbal d'un constat établi par Maître **BAILLY, Huissier de Justice à Royan**, qui a constaté la véracité de notre pétition.

Cette pétition est à l'initiative de l'**UNPI** (l'Union Nationale de la Propriété Immobilière) représentée par sa chambre locale et par son Président Régional du Poitou-Charentes **Gérard FILOCHE**.

Les signataires, au nombre de **1300 environ**, sont des propriétaires ou locataires de biens immobiliers, ils manifestent ainsi leur mécontentement de voir à l'horizon face à leurs propriétés un port méthanier sur la commune du Verdon.

Ce port méthanier étant décidé sans concertation dans son avant-projet avec les riverains de notre estuaire, nous sommes opposés à la mise en oeuvre d'un tel projet.

Le département de la Charente-Maritime n'ayant jamais été associé à cette réflexion sur l'avenir économique du port de Bordeaux, les propriétaires que je représente, manifestent ainsi leur désapprobation.

La région Aquitaine ayant décidé seule, de présenter le port autonome de Bordeaux comme site d'exploitation de ce port méthanier sans avoir pris l'avis de la région Poitou-Charentes, les propriétaires contribuables de cette région manifestent également leur mécontentement par mon intermédiaire.

En vous remerciant d'accuser réception de cette pétition, je vous prie de croire, **Monsieur le Président SOURD**, à l'expression de ma haute considération.

GERARD FILOCHE
PRESIDENT DE ROYAN
PRESIDENT DE LA REGION
POITOU-CHARENTES

N.B. Article de presse du 5/12/2007



N EMO ICES

ERS

LAVERIE LIBRE-SERVICE

animal dans le confort.

18 h 30 du mardi au samedi.

Le Pré-Chardon, Semussac

RES ET FERMETURES

professionnels et particuliers.
lu, bois et mixte.
des de garage, portails, clôtures,
érieurs, parasols, moustiquaires,
s personnalisées.
J samedi : de 10 h à 12 h et de
amedi jusqu'à 16 h 30.

CES

retien maison et jardin, repassa-
e, gardiennage, fonte, taille de

fitting, aide aux devoirs, soutien

ersonne : courses, veillée à
aux repas, assistance infor-

scale ou crédit d'impôt.

ne - 17200 Royan
ices@orange.fr

TENANCE . SERVICE

nage, repassage, vitrerie,
de votre résidence, collecte

et taille de haie et arbuste,
massage de feuilles,
chage de tableau, entretien
montage de meuble en kit,
ale ou crédit d'impôt.

17-17200 ROYAN
ge.fr

TRUCTION

MENUISERIES CREATION

fenêtres, portes et vérandas

TERMINAL MÉTHANIER. Les propriétaires de la Côte de Beauté officialisent une pétition de plus de 1 300 signatures

L'UNPI prend date

Philippe Belhache

Aucun doute n'était permis sur la position du Syndicat des propriétaires et copropriétaires de la Côte de Beauté, association affiliée à L'Union départementale de la propriété immobilière (UNPI), dans le délicat dossier du projet de terminal méthanier au Verdon, après une assemblée générale transformée en creuset de contestation. Le président de l'association et président de la chambre régionale de l'UNPI, Gérard Filoche, a remis hier une pétition forte de 1 323 signatures à un huissier de justice. Elle doit être officiellement versée au débat public, lequel se clôt dans quelques jours. En cas de maintien du projet, l'UNPI n'exclut pas un recours au contentieux.

« Nous ne reviendrons pas sur les différents critères déjà développés tant par les riverains que les élus. Simplement, nous sommes propriétaires de biens qui ont non seulement une valeur patrimoniale, mise à mal par cette initiative, mais également une valeur culturelle. Nous sommes choqués que tout cela, tout ce que nous pouvons léguer aux générations futures, soit mis à mal par le projet d'une troisième installation classée sur le secteur. Car il ne faut pas omettre l'existence de l'installation pétrochimique du Bec d'Ambès et de la centrale nucléaire du Blayais. »

Perte de valeur. À ce jour, les dirigeants de l'UNPI ne peuvent estimer l'impact du projet 4Gas. « En dehors des témoignages directs de professionnels, qui ont vu des transactions leur échapper pour ces raisons spécifiques, il est difficile de se prononcer. Nous n'avons pas le recul nécessaire. Nous constatons tous une stagnation du marché.



Pétitions. Les sociétaires de l'UNPI remettent leurs pétitions à M^e Bailly, huissier de justice

PHOTO PH. B.

Mais rien ne nous dit si c'est conjoncturel ou si c'est un mouvement plus profond. Mais en cas d'une concrétisation du projet, l'impact sur la valeur des biens est inévitable. »

« Ce n'est pas la chambre royannaise mais bien l'UNPI nationale qui attaquera. »

L'association syndicale est donc bel et bien en alerte. Avec cet avertissement sans frais de la part de ses membres : en cas de concrétisation du projet, place sera faite au recours devant les juridictions compétentes. « Nous utiliserons toutes les voies de recours légales, reprend Gérard Filoche. Nous nous y préparons, avec le soutien de notre président Jean Perrin. Car ce n'est pas la chambre royannaise mais bien l'UNPI nationale qui attaquera. »

En attendant, la chambre syndicale entend faire valider sa

pétition en faisant déposer un exemplaire authentifié devant la Commission particulière du débat public (CPDP), à Bordeaux, mais aussi devant les services de l'État, en l'occurrence ceux du préfet de Charente-Maritime. « Ce qui nous permet d'asseoir la base d'un éventuel recours judiciaire. » Les 1 323 signatures sont celles « de personnes physiques résidant dans le secteur allant de Meschers-sur-Gironde à Saint-Palais-sur-Mer. En terme de foyers fiscaux, cela représente bien plus. Nous comptons que chaque signataire est en moyenne propriétaires de deux à trois appartements. »

Attendre et voir. La suite ? À voir, la balle étant dans le camp de la CPDP, puis de l'entreprise 4Gas. Mais pour Gérard Filoche, un brin ironique, « cette affaire aura été l'occasion unique de prouver que l'estuaire a deux rives. » Au delà, « cela aura permis de créer des liens entre les propriétaires des deux rives de la Gironde. » Du miel pour celui qui en d'autres temps, plaidait pour la création d'une structure de type « Estuapole » pour le développement de l'estuaire de la Gironde.

LIQUIDATION

En bref

ans percevant l'allocation supplémentaire - ou pouvant y